

Maison des Solidarités



Association **créée en 2010**, la Maison des Solidarités est un **lieu d'échanges et de convivialité** structuré autour de trois domaines d'intervention :

- L'épicerie solidaire « L'Eclaircie » et l'accompagnement social des bénéficiaires
- Le soutien aux parents
- Le développement des initiatives citoyennes et des pratiques solidaires.

L'épicerie solidaire

L'Eclaircie propose aux familles arcueillaises en difficultés d'acquérir **des denrées alimentaires et des produits d'hygiène** en versant une **participation financière à hauteur de 10 % de la valeur des produits**. Le fonctionnement global de l'épicerie est assuré par une équipe de 15 bénévoles qui proposent aux familles un accueil convivial, s'occupent de la gestion et de l'approvisionnement de la boutique et prennent part à la réflexion autour des ateliers collectifs ouverts à toutes et à tous. Association à part entière, l'Eclaircie est implantée au sein de la Maison des Solidarités : un atout majeur pour faire le lien avec les diverses activités qui cohabitent au sein de la structure. En parallèle, les bénéficiaires de l'épicerie solidaire peuvent être suivi-e-s par une psychologue.

Le soutien aux parents

Le travail autour de cet axe est piloté par le groupe Parentalités et la coordinatrice Parentalités. Ils veillent au bon fonctionnement et à l'évolution des dispositifs en cours, à la mise en œuvre de nouvelles initiatives. De plus, ils réfléchissent collectivement aux **besoins des parents arcueillais**. Différentes actions mises en œuvre permettent de **favoriser les échanges et les rencontres entre parents** :

- Ça joue au grenier
- Ça joue au Chap'
- Le point écoute parents
- Le groupe parents d'ados, etc.

Les initiatives citoyennes et pratiques solidaires

La Maison des Solidarités accompagne les initiatives d'habitant-e-s désireux-ses de proposer des **actions engagées** autour de divers sujets : éducation populaire, solidarité, développement durable, respect de l'environnement, économie solidaire, solidarité internationale... Il s'agit de **valoriser les capacités de chacun-e** et de **promouvoir l'échange et le lien social**. Les distributions de paniers de l'Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), les événements dans le jardin partagé ainsi que les actions organisées dans les quartiers – et notamment l'action « Fabrique ton quartier » à Jean Macé – contribuent au développement d'une vraie démarche participative.

La gouvernance

La Maison des Solidarités compte près de **100 adhérent-e-s**. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 23 membres élu-e-s pour une durée de deux ans en assemblée générale. Composé d'habitant-e-s, de personnalités locales et d'élu-e-s, ce conseil définit les orientations de l'équipement et veille au bon déroulement des activités.

Contact

Maison des Solidarités

-

[102 rue Marius Sidobre 94110 Arcueil](https://www.arcueil.fr/la-ville/nos-politiques-publiques/citoyennete/maison-des-solidarites/)

- [01 41 24 28 10](tel:0141242810)
- [Nous écrire](#)
- [Site internet](#)
-  [Facebook](#)